

Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de MARIGNY

du vendredi 14 octobre 2016

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, le 14 octobre 2016 à 17 heures 30

Ordre du jour : - Présentation des nouveaux élus, discussions et échanges sur leur rôle dans le CME.

- Organisation de la cérémonie du 11 novembre 2016.

- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 10 octobre 2016

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.

Le vendredi 14 octobre 2016, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Les conseillers municipaux des enfants :

Nora BAILLY-EMERIT, Léna BELY, Evan BENAÏTIER, Jeanne BILLAUD, Timéo CHAUVIN, Maellis FORTIN, Lou GUILLOTEAU-BRANGER, Alban MINOZA, Lola RAYTON, Vincent RICHARD, Alessio ROBIN et Paul TRICHET.

Présents :

Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Anne-Marie PROUST (élus communaux) et Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Absents : Julien MORIN-POUGNARD et Line ROMANTEAU.

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

La séance commence par la remise d'un cahier et d'un crayon à chacun des nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) pour noter les informations qui leur semblent nécessaires.

M. le Maire félicite les 4 nouveaux élus pour leur élection au sein du Conseil Municipal des Enfants.

Il remercie les autres conseillers de leur présence, ainsi que leur enseignant M. Alain VALLÉE pour la continuité du travail qu'il dispense en classe sur l'engagement civique des jeunes.

Il remercie également les autres enseignants de l'école du Pré Vert pour leur implication dans l'élection du CME.

Vincent DROUARD rappelle les règles à adopter pour qu'une réunion se passe bien, prendre la parole chacun son tour, être à l'écoute des autres, ne pas parler à son voisin pendant l'intervention d'un membre du Conseil.

M. le Maire explique les symboles de la République présents dans la salle du conseil municipal (Marianne, photos d'anciens Président de la République et de l'actuel).

Il demande à chacun d'eux, quel est leur rôle dans ce Conseil Municipal des Enfants ?

- avoir des projets pour améliorer la commune de Marigny
- défendre ses idées
- être le porte parole des autres et les représenter.

Anne-Marie PROUST fait la synthèse des idées et des projets écrits par les candidats dans leur profession de foi :

<u>École :</u> <ul style="list-style-type: none">- plus de personnels à la maternelle- aider à faire les menus à la cantine- des jeux dans la cour- une balançoire- une 2^e petite poubelle dans la cour de l'école- un filet de badminton- des draisiennes pour les maternelles- refaire les lignes du terrain de foot	<u>Activités périscolaires APS :</u> <ul style="list-style-type: none">- faire du foot- faire de la pâte à sel- plus de personnels pour les APS
---	--

<p>City-Stade :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mur d'escalade - une tyrolienne - deux tables de ping-pong - un filet de tennis - un trampoline - un mini-golf - des toboggans 	<p>Dans la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un terrain de hand-ball - un terrain de rugby - une piste cyclable - un passage piétons au niveau de la boulangerie - un petit magasin, une cafétéria - un centre commercial épicerie - boucherie - un jardin botanique - des jardins fleuris - changer la boîte à lettres de place - un dressage pour chiens
--	--

La cérémonie du 11 novembre 2016 (armistice de la guerre 1914-1918) :

Cette année, Marigny accueillera la commémoration cantonale du 11 novembre, messe à 10h30 dans l'église et rassemblement au monument aux morts à 11h15 en présence du Souvenir français (Colonel JAUBERT), des anciens combattants (guerre d'Algérie), de la gendarmerie, des pompiers, de la directrice d'académie, des enseignants et des élèves de l'école du Pré Vert.

Les membres du CME seront associés à cette cérémonie par la lecture d'écrits ou de témoignages de « poilus », la lecture des noms « des morts pour la France » sur le monuments aux morts, le chant de la « Marseillaise ».

Remarques et observations des élus du CME:

- **la divagation et les aboiements de chiens** dans le bourg et dans les villages de la commune (nuisance sonore, déjections dans les lieux publics, attaque dans les poulaillers).

- **Quoi faire ?** Parler au propriétaire des chiens, les convoquer à la mairie (lorsqu'on le connaît).

- **le stationnement des voitures sur les trottoirs** aux abords de l'école et lors de cérémonies dans le bourg de Marigny.

- **la vitesse excessive des véhicules**, dans des virages dangereux, dans les rues du bourg et sur les routes et chemins des villages de notre commune.

- **Quoi faire ?** Mettre des ralentisseurs, des chicanes, faire une piste cyclable, installer un sens unique sur le parking de l'école et dans le bourg de Marigny.

- **la commune de Marigny n'est pas connue** par de nombreux collégiens de Prahecq.

- **fleurir davantage notre commune** pour donner envie aux habitants de la commune et à nos voisins de venir se promener dans nos rues et nos chemins.

- **Quoi faire ?** Faire plus de manifestations locales, plus de communications. Nettoyer, fleurir devant notre habitation, ramasser les débris jetés sur la chaussée et dans les fossés.

Toutes ces remarques vont nous amener à réfléchir sur la sécurité, la communication et la citoyenneté de chacun, pour « bien vivre ensemble ».

Nous achèverons le règlement intérieur du restaurant scolaire et nous travaillerons sur le tri des déchets à la fin des repas.

Remerciements de M. le Maire aux élus du CME et à M. Alain VALLÉE.

Fin de la séance à 18h30.

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants sera le vendredi 18 novembre 2016.